

Escale

ASSURANCE
COLLECTIVE



Assurance annulation de voyage

Assurance annulation de voyage

Voyager, parcourir le monde et découvrir différentes cultures, rencontrer des clients et des collègues dans d'autres pays, rendre visite aux membres de sa famille qui habitent d'autres villes du monde... Voilà autant d'expériences intéressantes et enrichissantes.

Puisque ces expériences sont de plus en plus fréquentes aujourd'hui, iA Groupe financier (Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.) vous offre Escale, une assurance annulation de voyage qui vous protège contre les circonstances imprévisibles.

Annulation ou interruption de voyage?

Retard ou retour imprévu?

Escalé couvre les frais jusqu'à concurrence de 5 000 \$ lorsque des circonstances imprévisibles entraînent l'annulation ou l'interruption d'un voyage dont la destination se trouve à au moins 400 km du lieu de résidence de la personne assurée et qui comprend un séjour de 2 nuits consécutives.

Voici quelques exemples de circonstances imprévisibles :

- Une maladie, une blessure ou le décès de la personne assurée, d'un membre de sa famille, d'un compagnon de voyage, d'un associé d'affaires ou de l'hôte à destination.
- L'annulation d'une réunion d'affaires privée à la suite d'une maladie, d'une blessure ou du décès de la personne avec qui les préparatifs avaient été conclus au préalable.
- Un sinistre qui rend inhabitable la résidence principale de la personne assurée.



Escale couvre par exemple les frais suivants :

1 Annulation avant le départ

- La portion non remboursable des frais de voyage payés à l'avance et certaines dépenses additionnelles engagées.

2 Retour anticipé ou retardé :

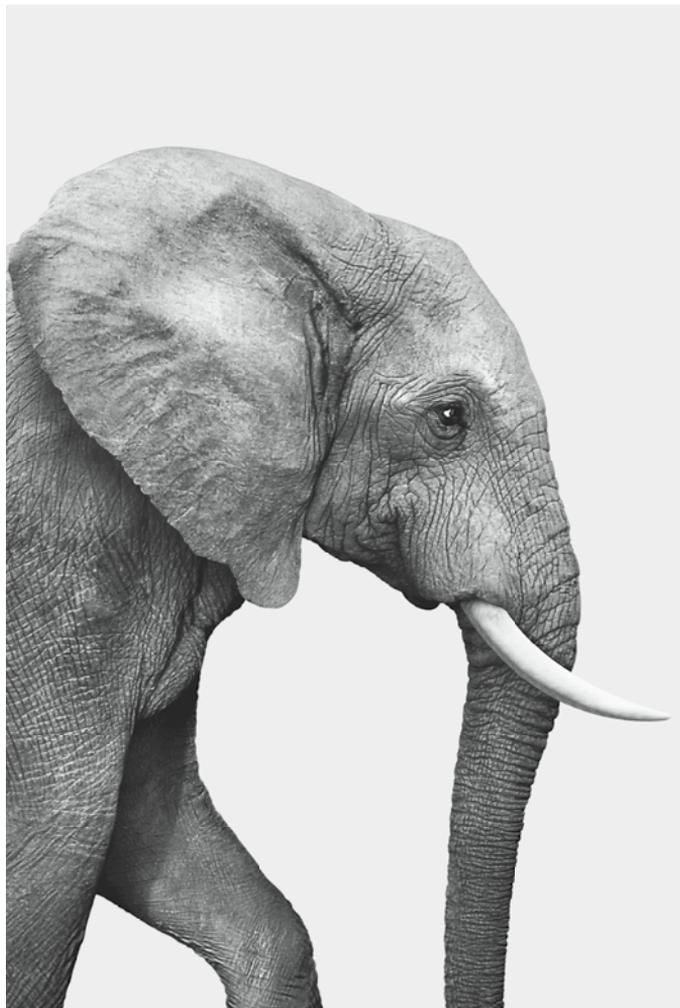
- Le coût supplémentaire du billet de retour simple le plus économique jusqu'au point de départ.
- La portion non utilisée et non remboursable des frais des autres préparatifs de voyage payés à l'avance.
- Les frais de subsistance pour le logement et les repas.

3 Départ retardé ou correspondance manquée :

- Le coût supplémentaire du billet simple le plus économique jusqu'à la destination prévue.

Escale, l'assurance annulation de voyage qui vous protège contre les circonstances imprévisibles.





Ce dépliant ne présente qu'un sommaire de la garantie. Pour une description complète, incluant les limites et les exclusions, référez-vous à la police d'assurance collective.

F54-763(15-10)

Pour des renseignements supplémentaires sur Escalé, communiquez avec votre conseiller en assurance collective.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

ia.ca